**42e Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel**

**Examen du Gabon**

**24 janvier 2023 (09 :00 – 12 :30)**

**Allocution prononcée par Madame Marie Chantal RWAKAZINA, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République du Rwanda**

Merci, Monsieur le Président,

1. Je souhaite la bienvenue à la délégation gabonaise à cet examen périodique et présente tout d'abord mes sincères condoléances à la suite du décès inopiné de l'Honorable Ministre Michel Moussa Adamo la semaine dernière.

2. Le Rwanda remercie la délégation Gabonaise pour la présentation de son rapport national et la mise à jour qui vient d'être fournie sur l'état de mise en œuvre des 143 recommandations qui avaient été acceptées y compris celles qui avaient été notées lors du dernier examen.

3. Nous félicitons le Gabon pour l’adoption des actes constitutionnels du 12 janvier 2018 et du 11 février 2021 qui encouragent la discrimination positive en faveur des femmes, la réintroduction du système à deux tours pour les élections présidentielles et législatives ainsi que le droit de contester devant une juridiction la constitutionnalité de toute loi qui méconnaît les droits fondamentaux.

4. Nous nous félicitons également de la création d'un Comité national inclusif pour la rédaction des rapports sur les droits de l'homme au cours de la période sous examen qui renforcera, dès la nomination de ses membres permanents, la promotion et la protection des droits de l'homme et leur pleine réalisation.

5. Nous recommandons de :

i) considérer la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;

ii) considérer l’adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

5. Enfin, le Rwanda souhaite au Gabon un examen réussi.

Merci.